

APE: 8552Z

SIRET: 80893748600013

ENSEIGNANT(E) ARTS DU CIRQUE

I - IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Le Fil d'Ariane. Les Arts du Cirque pour grandir ensemble / École du lien et de la créativité

Adresse: Hôtel de Ville / 14 place de la république 13760 Saint Cannat

Siret: 808 937 486 00 13

<u>APE</u>: 85552 z

Le Fil d'Ariane est une école de cirque, adhérente à la Fédération Française des Écoles de Cirque, à la Fédération Régionale des Écoles de Cirque et à la Ligue de l'enseignement 13.

Le Fil d'Ariane œuvre à promouvoir les Arts du Cirque comme outils de développement éducatif, social et culturel.

Nous intervenons auprès d'écoles, de crèches, de centres de loisir, de lieux culturels, d'établissements pénitentiaires, de structures d'accueil pour le handicap (IME, CAMSP, FAM, ESAT).

II - DATE D'EMBAUCHE

Septembre 2022

III - MISSIONS ET DOMAINES D'INTERVENTION

Dans le cadre du projet pédagogique du fil d'Ariane et du projet éducatif de la Fédération Française des Écoles de Cirque, l'animateur est chargé de:

- 1 Enseigner et promouvoir les arts du cirque.
- 2 Élaborer, animer et évaluer des séances, des stages dans le cadre de la découverte et de l'initiation aux Arts du Cirque.
- 3 Encadrer un groupe d'élèves entre 4 et 15 ans, des adultes et des ateliers parents enfant.
- 4 Accompagner les pratiquants dans la découverte de la culture circassienne.
- 5 Sensibiliser les usagers à la dualité sportive et artistique des Arts du Cirque.
- 6 Manipuler et installer les matériels spécifiques en tenant compte des règles de l'art et des préconisations en matières de sécurité.
- 7 Développer et entretenir des partenariats avec d'autres structures et d'autres disciplines artistiques et / ou sportives.
- 8 Communiquer en interne et externe : avec le conseil d'administration, avec le responsable pédagogique de la structure, avec les parents.
- 9 Entretenir le matériel pédagogique, les accroches aériennes, informer de l'usure ou de la défaillance de systèmes de sécurité : tapis, matelas de réception, systèmes d'accroches, ...

IV - FORMATION REQUISE

- BIAC ou BPJEPS «activités du cirque»
- DE Cirque
- Diplômes équivalents et/ou expériences dans le domaine de la pédagogie

V - COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

- 1 Savoirs nécessaires à l'emploi (connaissances) :
 - Connaissance des publics (développement, besoins, ...)
 - Connaissance des courants éducatifs et des valeurs de l'éducation populaire
 - Adhésion au projet éducatif du Fil d'Ariane.
- 2 Savoirs complémentaires souhaitées:
 - Connaissance minimale de l'histoire du cirque
 - Expériences artistiques bienvenues
- 3 « Savoirs-faire » nécessaires à l'emploi (pratiques):
 - Organisé, rigoureux
 - Aisance relationnelle
 - Aisance avec le public enfant
 - Être capable de présenter les activités de l'association
 - Être en mesure d'enseigner toutes les disciplines du cirque à un niveau initiation
 - intérêt pour les arts du cirque et du spectacle en général
- 4 « Savoirs-être » nécessaires à l'emploi (comportements):
 - Travail en autonomie
 - Adaptabilité
 - Esprit d'initiative
 - Capacité d'écoute
 - Ouverture d'esprit

VI - CONTRAT PROPOSÉ

Convention collective: Animation

<u>Lieux d'activité</u> : Saint Cannat, Vernègues. Tout autres lieux susceptibles d'accueillir les prestations du Fil d'Ariane au niveau régional.

Type de contrat : CDD : Nombre d'heures à définir avec le candidat en début d'année.

Salaire : tarif horaire : selon expérience et diplômes

dossier de candidature : CV et lettre de motivation à adresser à : contact@filariane.com